

Suivre les jeunes à la sortie

L'Association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes a présenté son nouveau projet au centre éducatif fermé de Thierville.

« IL MANQUE une ambition, un maillon dans un ensemble de mesures favorisant l'accompagnement à l'insertion sociale. » Christian Perceval annonce la couleur alors qu'il vient d'ouvrir l'assemblée générale de l'Association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes. Le président de l'Amseaa poursuit : « La plupart d'entre eux sont dépendants de ce qu'appelle le sociologue Robert Castel, l'institutionnalisation du sous-emploi. Pourtant, au centre d'éducation renforcé de Saint-Mihiel, 100 % de nos jeunes quittent la structure avec un projet de sortie concret, fondé sur des réponses aux problèmes posés. Mais après leur séjour, la suite n'est pas de notre ressort. »

Et cela gêne particulièrement Christian Perceval et son conseil d'administration. « Trop nombreux sont ceux qui après quelques mois, voire quelques semaines, sont restés sur le carreau, ont vu s'effondrer un projet dans lequel ils avaient beaucoup investi. »

Albert Debreux, membre du conseil d'administration de l'association, ajoute que « 50 % de ces jeunes prennent



■ Christian Perceval et Albert Debreux veulent s'appuyer sur un réseau de parrains bénévoles.

Photo Franck LALLEMAND

des trajectoires vulnérabilisantes. »

« Leur venir en aide est un devoir »

C'est justement sur le vétérinaire verdunois que Christian Perceval compte s'appuyer pour créer une nouvelle structure au sein de l'Amseaa : « Lorsque ces jeunes deviennent majeurs, ils ont peur de quitter le cadre sécurisant dans lequel ils vivent », af-

firme Albert Debreux. « De plus, la crise économique que nous connaissons aggrave le problème de la dépendance financière dans laquelle se retrouvent ces jeunes. Leur venir en aide est un devoir pour construire des citoyens actifs et responsables. Pour cela, nous allons nous appuyer sur un réseau de parrains bénévoles. Douze jeunes seront concernés par ce projet sur le département qui devrait débiter à l'automne. »

Le but de l'Amseaa est de leur donner des outils et des conseils pour entrer dans la vie active et trouver un travail : « Ces bénévoles qui seront des membres de notre conseil d'administration leur apporteront par exemple une aide aux tâches administratives, à la constitution d'un curriculum vitae, les prépareront à l'entretien à l'embauche, les aideront aussi dans la gestion de leur budget personnel, mais attention, ces sortes de coaches devront respecter la vie privée du jeune adulte et n'auront pas un rapport dominant-dominé avec eux. Ce sera un véritable challenge pour l'Amseaa ».

Pascal ISCH

Des chiffres

► Le nombre de mineurs pris en charge en France est passé de 244.000 en 2003 à 271.000 fin 2009, soit 2 % des jeunes Français de moins de 18 ans. Selon Christian Perceval, « on court vers les 300.000 ! » Parmi ceux-ci, 130.000 étaient placés. Il faut savoir que depuis 1986, les départements gèrent l'aide sociale à l'enfance. En 2009, ils ont consacré 6 milliards d'euros à la protection de l'enfance. Ainsi, un enfant placé coûte 180 € par jour en collectivité, 90 € en famille d'accueil et si l'enfant reste dans sa famille, les mesures de suivi par des travailleurs sociaux à domicile coûtent moitié moins. Un jeune interné au centre éducatif fermé de Verdun coûte 500 € par jour. L'internement au centre éducatif renforcé de Saint-Mihiel revient à 320 € par jour. Le coût de l'hébergement en maison d'enfants à caractère social (MECS) oscille entre 150 et 200 €. Rappelons qu'il existe trois MECS en Meuse, à Commercy, Bar-le-Duc et Verdun (Foyer éducatif du jeune Meusien).

Service d'action éducative à domicile

► Le Service d'action éducative à domicile (SAED) est habilité à assurer 260 mesures d'action éducative à domicile sur tout le département. En 2012, 180 mesures ont été attribuées au SAED, soit 92 sur l'antenne de Bar-le-Duc et 88 sur celle de Verdun. En outre, 110 mesures ont été prolongées en 2012. Le taux moyen d'occupation a été de 95,30 % tout au long de l'année. Sur l'ensemble des 99 familles concernées, 52 sont séparées ou divorcées, 17 sont monoparentales, 11 vivent en concubinage et 19 sont mariées. Treize parents sont toxicomanes, 22 présentent une addiction à l'alcool, 23 souffrent de troubles psychiatriques pour lesquels ils sont pris en charge par un service de psychiatrie, mais 15 autres parents semblent présenter ce type de troubles. Quinze parents bénéficient d'une reconnaissance d'adulte handicapé, et 25 familles sont en situation de grande précarité.